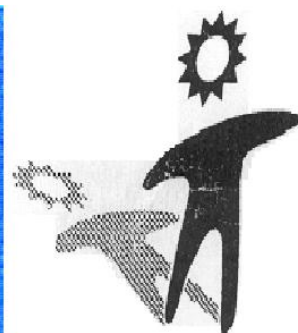
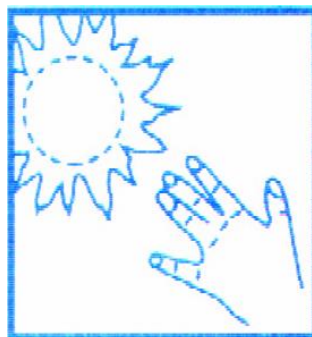


# Info Parents École Marc- Laflamme/Le Prélude



Bonjour à tous,

Il me fait plaisir de me joindre à nouveau à la dynamique et engagée équipe d'intervenants de Marc-Laflamme/Le Prélude. Après avoir acquis de l'expérience comme directrice adjointe de 2018 à janvier 2021, je succède à Mme Garcia comme directrice avec beaucoup d'enthousiasme.

Je suis très heureuse de pouvoir retrouver plusieurs élèves et d'accueillir tous nos nouveaux. J'ai la chance de collaborer de près avec Mme Annie Godbout, directrice adjointe d'expérience, qui connaît très bien le milieu. Comme équipe de direction nous souhaitons que chacun des jeunes qui fréquentent l'école puisse se déposer et développer son plein potentiel pour relever les défis qui lui sont propres.

Nous amorçons une nouvelle année sous le signe d'un certain retour à la normale. Soyez assurés que notre équipe est bien mobilisée à accueillir les élèves et leur offrir un environnement stimulant et rassurant qui leur permettra de vivre une année scolaire leur permettant de cheminer à leur rythme.

Mme Violaine Castonguay-Bélanger, directrice



## ÉCOLE MARC-LAFLAMME / LE PRÉLUDE

# Journal du mois d'AOÛT et SEPTEMBRE 2022

| Dimanche         | Lundi                               | Mardi   | Mercredi  | Jeudi           | Vendredi  | Samedi  |
|------------------|-------------------------------------|---|---|-----------------|---|---------|
|                  |                                     | 23 août   | 24 août   | 25 août         | 26 août<br>Rencontres individuelles   | 27 août |
|                  |                                     | RENTÉE SCOLAIRE DU PERSONNEL                      |   |                 |   |         |
| 28 août          | 29 août<br>Rencontres individuelles | 30 août<br>Début des classes à l'horaire régulier | 31 août   |                 |   |         |
| <b>SEPTEMBRE</b> |                                     |   |   |                 |   |         |
|                  |                                     |   |   | 1 <sup>ER</sup> | 2   | 3       |
| 4                | 5<br>CONGÉ<br>Fête du travail       | 6   | 7<br>Assemblée générale des parents pour les élections au Conseil d'établissement 19h00 | 8               | 9   | 10      |
| 11               | 12                                  | 13  | 14  | 15              | 16<br>Journée pédagogique   | 17      |
| 18               | 19                                  | 20  | 21<br>Rencontre Conseil d'établissement 19h00   | 22              | 23  | 24      |
| 25               | 26<br>Journée pédagogique           | 27  | 28  | 29              | 30<br>PRÉSENCE IMPORTANTE DE TOUS LES ÉLÈVES POUR LA DÉCLARATION DES CLIENTÈLES |         |



### CONGÉ ET PÉDAGOGIQUE DU MOIS D'AOÛT ET DE SEPTEMBRE

- Lundi 5 septembre : Congé Fête du travail
- Vendredi 16 et Lundi 26 septembre: Journées pédagogiques



**Il est important que votre jeune soit présent le vendredi 30 septembre pour la déclaration de la clientèle, avisez-nous s'il a un rendez-vous.**

### SITUATION COVID/ MESURES D'HYGIÈNE



- Il est important de vous assurer que votre enfant ne présente aucun symptôme COVID avant de l'envoyer à l'école. Nous continuons à appliquer rigoureusement les mesures d'hygiène exigées par la Santé publique et nous vous informerons rapidement s'il y avait de nouvelles mesures à prendre ou de nouvelles directives à suivre. Il est important d'aviser l'école si votre enfant présente des symptômes ou s'il est déclaré positif à un test rapide. Deux (2) boîtes de tests rapides ont été remis à votre jeune à la rentrée. Vérifiez le sac à dos pour les récupérer.



### **AGENDA SCOLAIRE :**

L'agenda est l'outil de communication privilégié. Il est important de le regarder À TOUS LES JOURS, de le signer et de récupérer les documents dans la pochette.



### **RÉPARTITION DES GROUPES POUR LES SUIVIS :**

Mme Annie Godbout prend en charge tous les groupes du primaire, la classe de Stabilisation et les groupes 61-62- et Mme Castonguay-Bélanger, prend en charge tous les groupes du secondaire (Formation générale, IFP, FMS et F.P.T.). Vous pouvez donc vous y référer pour les suivis ou si vous avez des questions ou des informations à transmettre.



### **NUMÉROS DE TÉLÉPHONE ET URGENCES:**

Il est important que nous ayons tous les numéros de téléphone où vous rejoindre en cas d'urgence (maison, travail, cellulaire). De plus, assurez-vous de laisser le nom et le numéro d'une personne responsable qui sera en mesure de venir chercher votre jeune à l'école si nous n'arrivons pas à vous contacter.



### **ADRESSE ÉLECTRONIQUE/COURRIEL/MOZAÏK:**

Il est important de vous assurer que nous ayons votre adresse courriel afin de vous transmettre les informations importantes.

Nous communiquons de plus en plus nos informations par courriel et via le site WEB de l'école. Si vous n'avez pas d'adresse courriel, SVP avisez la secrétaire rapidement



### **MÉDICATION / RESPONSABILITÉ ET OBLIGATION:**

Il est de la responsabilité du parent, du tuteur ou du responsable du foyer de s'assurer que votre jeune ait pris sa médication avant de quitter pour l'école. Les élèves qui n'ont pas leur médication risquent d'être retournés à la maison s'ils ne sont pas en mesure de fonctionner adéquatement en classe. Nous n'avons plus d'infirmier à notre école, ce sont les éducateurs des classes qui prennent en charge la distribution de la médication donc, afin de nous assurer que la distribution de la médication se fasse en toute sécurité **la médication doit être envoyée OBLIGATOIREMENT à l'école sous forme de « Dyspill », demandez-le à votre pharmacien.** Vous devrez compléter le formulaire d'autorisation de distribution de la médication qui vous a été envoyé.

### **SERVICES PROFESSIONNELS À L'ÉCOLE :**

- o Cette année, les services professionnels suivants sont offerts à l'école :

|  |
|--|
| Marie-Christine Flibotte-Dauphin, psychoéducatrice 5 jours   |
| Nancy Bergeron, psychoéducatrice 5 jours   |
| À déterminer, conseillère en orientation, 2 jours  |
| Marie-Claude Boudreault, orthophoniste, 4 jours  |
| Anne-Marie Bernier, conseillère pédagogique 4 jours  |
| Amandine Le Polain De Waroux,, AVSEC animatrice à la vie spirituelle et l'engagement communautaire 2 jours |

### **PÉRIODE DE DÎNER POUR LES ÉLÈVES /LUNCH FROID**

Les micros-ondes ne sont pas accessibles pour réchauffer les lunchs. Les élèves doivent donc apporter un lunch froid ou utiliser un Thermos. Assurez-vous de mettre un « ice-pack » pour conserver les aliments au frais. Attention aux allergies donc pas de repas ou collations contenant des noix. Les boissons gazeuses, les boissons énergisantes, les croustilles et les bonbons ne sont pas autorisés. Il faut privilégier les collations santé et l'eau.

### **SITUATION D'URGENCE ET TRANSPORT PAR AMBULANCE :**

Nous devons parfois faire appel au 9-1-1 dans des situations d'urgence (blessures graves, malaises, désorganisation majeure, etc.). Même si c'est l'école qui fait l'appel au 9-1-1, ce n'est pas elle qui assume les frais de transport ambulancier des élèves. **La facture est envoyée au domicile de l'élève et les parents ou tuteurs doivent en assumer les coûts.**





### **TRANSPORT SCOLAIRE :**

Si votre jeune utilise le transport scolaire, **vous avez la responsabilité** d'aviser le transporteur s'il doit s'absenter ou s'il y avait un problème avec l'horaire, ce n'est pas la secrétaire de l'école qui communique avec les transporteurs pour régler ces situations. Pour les élèves qui utilisent le transport scolaire, votre **jeune doit être à l'extérieur de la maison au moins 10 minutes à l'avance**. Pour les plus jeunes, assurez-vous qu'il y ait toujours une personne responsable au départ pour l'école et pour accueillir votre jeune à son arrivée. Les chauffeurs ne prennent pas dans leur transport les élèves en crise ou désorganisés, si la situation se produit, nous communiquerons avec vous et vous devrez venir chercher votre jeune à l'école le plus rapidement possible. Le transport scolaire est un « service » qui peut être retiré si les comportements inadéquats sont persistants.

**NOTE IMPORTANTE :** Les Centres de services scolaires mettent tout en œuvre pour assurer du transport scolaire aux élèves mais il se pourrait qu'il y ait des ruptures occasionnelles du transport et les parents devront alors assumer le transport de leur jeune en respectant, dans la mesure du possible, l'horaire de l'école.



- **Afin de développer l'autonomie des jeunes du secondaire, nous privilégions l'utilisation du transport de la ville.** Un TES s'occupe de faire l'entraînement au transport avec les jeunes, vous serez avisés par l'intervenant de la classe si cela concerne votre jeune. Considérant la situation actuelle au niveau du transport scolaire, l'option du transport en STM devient une bonne alternative pour votre jeune.

Mémo  
Important

### **RENCONTRE POUR LES ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Lors de l'assemblée générale du 7 septembre, nous procéderons aux élections pour le Conseil d'établissement. Comme les parents et tuteurs ont déjà rencontrés les intervenants les 26 et 29 août, il n'y aura pas de rencontre dans la classe suite à l'élection.

**N'oubliez pas de nous informer, à l'avance, de votre présence à la rencontre et de votre intérêt à faire partie du Conseil d'établissement.**



### **SITE WEB DE L'ÉCOLE**

- *Le site WEB de l'école est mis à jour régulièrement, vous y trouverez les informations importantes sur l'école et sur les événements spéciaux. Le journal du mois y est déposé ainsi que le calendrier scolaire.*
  - <http://www.cspi.qc.ca/ml/>

***Le secrétariat est ouvert de 7h00 à 15h00 et fermé sur l'heure du dîner entre 11h20 et 12h20.***

**POUR LES URGENCES DURANT L'HEURE DU DÎNER VOUS DEVEZ COMPOSER LE :  
514-395-9101 POSTE 19407**

***BONNE ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023***

Mme Violaine Castonguay-Bélanger, directrice  
Mme Annie Godbout, directrice adjointe